

LA QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT) A QUOI CA SERT ?

LES POINTS ESSENTIELS A CONNAITRE

DEFINITION



L'ANACT (Agence Nationale des conditions de travail) définit la QVCT comme une démarche qui vise à agir sur le contenu et l'organisation du travail, les relations professionnelles et le management, pour améliorer simultanément les conditions de travail et la performance de l'entreprise.

SUJETS A ENVISAGER AVEC LA QVCT





LA QVCT EST UN CHEMINEMENT...

QUI PREND DU TEMPS...

AVEC DE BELLES SATISFACTIONS...

CAR
TOUT LE MONDE EST GAGNANT
EMPLOYEURS ET SALARIES.

Pour toute question
contactez votre médecin
du travail ou notre équipe
pluridisciplinaire au
04 93 62 74 62